

Image not found or type unknown



crédits à la consommation

Par **ulize**, le **13/12/2008** à **21:46**

mon mari a souscrit plusieurs crédits sans m'en informer, ce qui a entraîné un interdit bancaire. depuis 9 jours, l'incident est réglé auprès de la banque, mais rien n'est débloqué. Par ailleurs, comment faire pour essayer d'assurer les échéances très importantes ?